Evolution du service de collecte vers la certification

Sieeom du Sud-quercy

Auteur :

Place de la République
82130 Lafrançaise
Voir le site internet
Laurent Casse
sieeom.sudquercy@info82.com

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

La collectivité collecte en régie les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et les emballages recyclables. Ces collectes sont réalisées en bacs de regroupement sur l'ensemble du territoire.
Le verre et le papier sont collectés en points d'apport volontaire par deux prestataires.

Depuis 2001, le service a fortement évolué avec :
- la mise en place du tri sélectif,
- le transfert de l'achat des bacs des communes au SIEEOM,
- la création de socles pour les bacs,
- la collecte séparée du papier,
- l'aménagement d'espaces propreté pour les sites constitués de plusieurs conteneurs.

Cette évolution va de pair avec la volonté des élus de répondre à la forte demande de leurs administrés d'améliorer :
- d'une part l'image de la collecte des déchets, en adoptant des solutions mieux intégrées dans le paysage et plus respectueuses de l'environnement,
- d'autre part, d'optimiser le service pour en limiter les coûts.

En 2007, la collectivité s'est portée candidate à une certification du service de collecte proposée par l'ADEME et Eco-Emballages. Fin juin 2007, la collectivité est présélectionnée pour être auditée par le bureau d'études responsable de cette certification. Une première rencontre est prévue pour l'automne.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs de cette certification sont multiples :

- **être en conformité** avec la réglementation,
- **avoir une définition claire des procédures** et du fonctionnement lié à la gestion et au traitement des déchets,
- **obtenir la validation des procédures** de fonctionnement actuelles et le cas échéant, en repérer les améliorations nécessaires,
- **fournir un meilleur service** aux administrés et aux communes,
- **favoriser l'optimisation** continue du service,
- **stimuler implication des agents** de collecte.

Résultats quantitatifs

-

Résultats qualitatifs

Obtention du label Qualitri attribué par l'ADEME et Eco-Emballages qui récompense :

- la qualité du service public de collecte visant à satisfaire les usagers,
- la maîtrise des coûts,
- la réduction des impacts environnementaux,
- l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité.

Cette labellisation permet au SIEEOM d'avoir une évaluation extérieure et indépendante de la qualité de son service sur plusieurs points :
- financier,
- environnemental,
- réglementaire,
- ressources humaines.

Elle valide donc les procédures et le fonctionnement actuel du SIEEOM en engendrant un cercle vertueux avec pour nouvel objectif d'obtenir le label du niveau 2 qui induit des améliorations du service.

De plus, le label Qualitri permet de conforter les choix stratégiques du SIEEOM vis-à-vis des élus du territoire, des administrés et des agents.

L'information sur l'obtention du label Qualitri par le SIEEOM a été relayée sur le site Internet, dans les journaux locaux et les documents de communication de la collectivité.

La collectivité a candidaté en 2010 au renouvellement du label de son service collecte. Pour cela, elle a complété un dossier de candidature puis a été auditée par un bureau d'études mandaté par l'ADEME et Eco-Emballages. La collectivité a obtenu le renouvellement du label Qualitri pour la période 2011-2013.

Elle envisage maintenant d'obtenir le niveau 2.

MISE EN OEUVRE

Planning

Période : **2007 à 2010**

- Candidature à la certification du service collecte.
- Rendez-vous avec le bureau d'études.
- Suivi par le comité de pilotage.
- Audit par le bureau d'études.

En fonction des enjeux et des résultats de l'audit : certification ou démarche de certification.

Moyens humains

- Service des déchets
- Bureau d'études indépendant

Moyens financiers

70 % SIEEOM - 30 % ADEME

Moyens techniques

-

Partenaires mobilisés

- ADEME

- Eco-Emballages
- Bureau d’études AWIPLAN

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La collectivité a participé à des réunions d’information à l’ADEME pour intégrer d’autres collectivités dans cette démarche.

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

-

Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | DECHETERIE | COLLECTIVITES LOCALES | AMELIORATION DES PERFORMANCES | COÛT

Dernière actualisation

Septembre 2011
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MATHEVON
veronique.mathevon@ademe.fr
Direction régionale Occitanie